

AVENANT N° 01

MARCHE n° 2008SAS

A) Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Mairie de Corbas – Place Charles Jocteur – 69 960 CORBAS
Tél 04.72.90.03.00 – marchespublics@ville-corbas.fr

B) Identification du titulaire du marché public.

SAVOIE TECHNOLAC
23 ALLEE DU LAC D'AIGUEBELETTE
BP 50251
73374 LE BOURGET DU LAC

C) Objet du marché public ou de l'accord-cadre

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

ANALYSES ET FORMATIONS SANITAIRES

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **04/07/2022**

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **1 an reconductible 3 fois**

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre sur la durée totale :

VILLE : 1 408, 00 € HT (prix global et forfaitaire)

CCAS : 579, 00 € HT (prix global et forfaitaire)

Total : 1987,00€ HT

D) Objet de l'avenant

Modification(s) introduite(s) par le présent avenant :

- Ajout de 6 prestations de recherches de légionelle à « l'île au enfants » à réaliser en une fois dans le dernier trimestre de chaque année.
 Soit 6 x 35 € HT = 210€ HT

Correction des adresses de contact dans le cahier des charges.

- L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

OUI

NON

- Nouveau montant du marché :

Une modification du cahier des charges est également réalisée pour mettre à jour les adresses de contact des services de la DEJS.

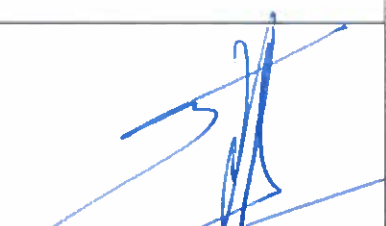
Les autres conditions du marché initial restent inchangées.

Justification de l'avenant : L'avenant introduit une augmentation du montant de 10,5 % par rapport au total du marché/

Cette modification est non substantielle au sens de l'article R.2194-7 du Code de la commande publique. Ainsi, elle satisfait aux 4 conditions cumulatives énoncées dans l'article. :

- 1) L'ajout de 6 prélèvements n'est pas de nature à modifier les conditions de la mise en concurrence initiale ou attirer davantage d'opérateurs économiques sur ce marché public.
- 2) Cet ajout, au regard de sa faible ampleur n'emporte aucune modification de l'équilibre contractuel.
- 3) Il s'insère dans le strict objet du marché en se bornant à ajouter des prélèvements.
- 4) Enfin, cet avenant n'a pas pour objet de remplacer le titulaire du marché public.

E) Signature du titulaire du marché public ou de l'accord cadre

Nom, prénom et qualité du signataire *	Lieu et date de signature	Signature
SAEFAD' en e Président	Vauilhien le 28/10/2022	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F) Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Corbas, le.....

G) Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord cadre

- En cas de remise d'envoi par télécopie : Annexer le récépissé.
- En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception : *Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre .*
- *La date d'effet de l'avenant court à compter de la réception de sa notification par le titulaire du marché public avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2022.*